

# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim  
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

**CIR. n° T 2024/23**

## ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

**CONSIDERANT** la demande de travaux d'engazonnement par l'entreprise AEV JARDIN pour le compte de M et Mme Hassler au 26 rue du Spesbourg à Mundolsheim.

### a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 17 mai 2024 de 8h30 à 16h30, comme suit :

#### RUE DE L'INDUSTRIE

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

##### LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Circulation alternée via l'utilisation de feux de circulation face au 22 jusqu'au 30 de la rue du Spesbourg
- Autorisation de stationnement de véhicules de travaux aux abords du chantier

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise AEV JARDIN

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Président de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Entreprise AEV JARDIN – 3 rue de Lampertheim – 67370 PFULGRIESHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 07/05/2024

Fait à Mundolsheim, le 7 mai 2024

Pour le maire et par délégation

Annick MARTZ-KOERNER



Adjointe au maire